

Communiqué de presse
22 février 2024

Développement de l'exercice coordonné en Haute-Loire avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

La CPAM de la Haute-Loire et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leurs engagements pour l'exercice coordonné en santé. Elles soutiennent et accompagnent les projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sur l'ensemble du département afin de faciliter l'accès aux soins de proximité.

Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

Les MSP sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné, développé pour répondre au besoin de "Travailler ensemble" et aux problématiques de santé actuelles telles que la prise en charge des maladies chroniques, le vieillissement de la population, notamment. Ces structures proposent un ensemble de services de santé de proximité, ainsi que des actions de prévention.

Les MSP sont composées d'une équipe de professionnels de santé de soins, exerçant dans une même structure et désireuse de travailler autour d'une patientèle commune. Ainsi, les actions mises en place à travers le projet de santé visent principalement à faciliter et améliorer la prise en charge coordonnée des patients mais aussi favoriser la prévention et l'éducation à la santé.

La MSP de Saint Didier en Velay

La MSP de Saint Didier en Velay, située 32 Impasse du Clos, a ouvert ses portes en 1977. L'équipe a travaillé ensemble sur un projet de santé afin de définir l'organisation, les actions à mettre en place pour répondre aux besoins des patients et se coordonner. Ce travail a permis la labellisation par l'Agence régionale de santé le 16 mars 2022. A ce titre, une aide au démarrage a été accordée d'un montant de 50 000 euros.

L'équipe s'efforce à proposer une offre de soins diversifiée. Elle est composée de :

- 5 médecins généralistes,
- 1 cabinet d'infirmiers diplômés d'Etat,
- 1 cabinet de sages-femmes,
- 1 cabinet de soins en masso-kinésithérapie,
- 1 pédicure podologue.

Des consultations avec une infirmière Asalée et une diététicienne sont également proposées. De plus, des médecins en cours de formation sont régulièrement accueillis afin de promouvoir entre autre l'exercice coordonné en libéral.

La MSP de Saint Didier en Velay accueille les patients sur rendez-vous, du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin.

Un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) a été signé ce jeudi 22 février 2024 au sein de la MSP de Saint Didier en Velay. Cet accord, contractualisé avec l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé, vise à apporter un soutien financier aux professionnels de santé de la structure désirant s'inscrire dans une démarche de prise en charge coordonnée des patients du territoire.

A ce titre, une rémunération moyenne de 40 000 € par an est attribuée aux Maisons de Santé Pluri professionnelles.

La coordination de l'équipe pluriprofessionnelle de la structure est assurée par Docteur Pagés et Madame Courbon.

Contacts presse :

CPAM de la Haute-Loire

M. Frédéric BRANCE – Directeur - 06 71 45 29 45

Mme Lucie OLIVIER – Attachée de Direction

04.71.07.58.50 - 06.60.55.05.11

communication.cpam-haute-loire@assurance-maladie.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Service presse : 04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr